



DELAY
CLINIQUE



Livret de bienvenue

Néphrologie • Chirurgie maxillo-faciale • Ophtalmologie

Bienvenue chez Delay

Au nom de l'ensemble de mes collaborateurs, techniciens, soignants et médecins, je vous souhaite la bienvenue à la clinique Delay. Soyez assuré qu'avant, pendant et après votre séjour, chacun d'entre nous sera à vos côtés pour vous accompagner. Notre principale vocation reste bien entendu de prodiguer des soins de très haute qualité et soyez assuré que nous mettons en œuvre tous les moyens humains et techniques nécessaires.

Nous sommes pleinement engagés dans une démarche constante de perfectionnement de la qualité des soins. Cette exigence quotidienne s'articule autour du bien-être du patient mais aussi des équipes soignantes et de l'ensemble des collaborateurs de la clinique.

Au-delà des compétences médicales de pointe, parfaitement maîtrisées par nos équipes, la qualité de l'accueil, le sens de l'écoute et la richesse de la relation humaine restent essentiels dans notre démarche. Nous défendons chaque jour ces valeurs qui ont fait la réputation de la clinique, sur la côte basque et bien au-delà, depuis maintenant plus d'un siècle.

Pleinement conscient de la responsabilité médicale, sociale et environnementale qui est la nôtre, nous agissons chaque jour pour que vous puissiez sereinement nous témoigner votre confiance.



François Gouffrant
Directeur

Sommaire



• Nos services	4
• La clinique en chiffres	6
• La démarche qualité	8
• Chartes des patients	9
• L'accompagnement des patients souffrants de maladie rénale	12

Nos services

Notre clinique, créée en 1910 par le Dr Delay, est restée farouchement indépendante. Elle appartient toujours aux médecins qui y exercent. Au fil de son développement, la clinique est devenue un établissement hyperspécialisé dans la chirurgie ambulatoire et le traitement des troubles rénaux.



PÔLE NÉPHROLOGIE/DIALYSE :

- Un centre de dialyse.
- Une unité de dialyse médicalisée à Dax et Bayonne.
- 6 antennes d'autodialyse réparties dans le Pays basque et le sud des Landes : Biarritz, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Uhart-Cize (Saint-Jean-Pied-de-Port), Dax et Bénesse-Maremne.
- Un accueil des patients vacanciers en séjour dans la région, toute l'année.
- Un service de dialyse péritonéale à domicile.
- Un service d'hémodialyse à domicile.
- Des services d'hospitalisation médicale et chirurgicale.
- Des consultations de néphrologie.
- Des consultations avec infirmier, diététicienne, psychologue et assistante sociale liées au parcours de la maladie rénale chronique et de l'éducation thérapeutique.

PÔLE CHIRURGIE/AMBULATOIRE/BLOC OPÉRATOIRE :

Le pôle est consacré aux spécialités :

- Ophtalmologie.
- Stomatologie, maxillo-faciale.
- Plastique reconstructrice esthétique.
- Chirurgie du dialysé (vasculaire).

Infrastructure

SERVICE D'HOSPITALISATION NÉPHROLOGIE

10 lits

SERVICE DE CHIRURGIE SPÉCIALISÉE

11 lits

(maxillo-faciale, ophtalmologie et esthétique)

UNITÉ DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

18 chambres et 10 boxes

BLOC OPÉRATOIRE

5 salles d'intervention

SALLE DE CHIRURGIE RÉFRACTIVE

CENTRE DE DIALYSE

40 postes dont 1 poste d'entraînement

UNITÉ DE CONSULTATION NÉPHROLOGIQUE

maladie rénale chronique
et éducation thérapeutique

LES PRATICIENS EXERÇANTS À LA CLINIQUE ONT LEUR CABINET
SOIT SUR PLACE, TELS QUE LES NÉPHROLOGUES ET LES ANESTHÉSISTES RÉANIMATEURS, SOIT EN VILLE.

Chirurgie ambulatoire



Ophthalmologie

Dr Asselineau, Dr Barreau, Dr Bons, Dr Buil, Dr Cahuzac, Dr Caliot, Dr Vachet, Dr Cazet-Supervielle, Dr Chiffre,
Dr Chiffre-Legendre, Dr Villeroy, Dr Dufour, Dr Dumas De La Roque, Dr Famery, Dr Guin,
Dr Loubzens, Dr Meuriot, Dr Navarre, Dr Palacin, Dr Pralon, Dr Robin, Dr Scholtes



Chirurgie maxillo-faciale

Dr Sentucq, Dr Giran, Dr Ouadah, Dr Donnadille, Dr Veyret Dufranc, Dr Nadon, Dr Lolom,
Dr Miquel, Dr Parrau, Dr Nau, Dr Pallu



Chirurgie vasculaire du dialysé

Dr Kagan, Dr Delpy



Chirurgie esthétique

Dr Georgieu, Dr Ouadah, Dr Pistre



Anesthésie réanimation

Dr Courant, Dr Dupuy, Dr Garaud,
Dr Gaume, Dr Rojo Santis,
Dr Jean Lavaleur

Néphrologie



Dr Cazin-Metaireau, Dr Chambaraud, Dr Viot, Dr Deroure, Dr Le Guen, Dr Helou, Dr Courant

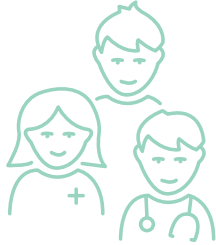
La clinique en chiffres

Établissement à taille humaine, la clinique Delay n'en est pas moins une structure médicale de pointe qui vise l'excellence dans ses spécialités.



Le personnel

175
salariés



48
médecins
libéraux

Taux de rotation
du personnel

5,4
ans

12
professionnels libéraux
associés (infirmiers)

La clinique

2 bâtiments
de 9650 m²

6 centres
de dialyse
associés

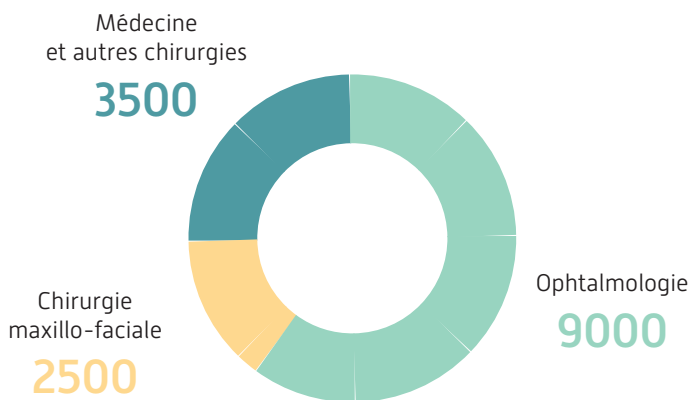


21
lits d'hospitalisation

28
postes
en ambulatoire

Les patients

15000 patients par an en ambulatoire



8762

PATIENTS SUIVIS
hors interventions
chirurgicales

Taux de satisfaction

PRISE EN CHARGE

qualité des soins, disponibilité du personnel,
prise en charge de la douleur...

89%

PRISE EN CHARGE
PAR LES INFIRMIERS
ET AIDES-SOIGNANTS

87%

PRISE EN CHARGE
PAR LES MÉDECINS
ET CHIRURGIENS



QUALITÉ
DES CHAMBRES

84%

PRISE
EN CHARGE

88%

La démarche qualité

Afin d'assurer la meilleure qualité de soins et de services à ses patients, la clinique Delay s'engage pleinement, et ce depuis plus de 25 ans, dans les démarches de contrôle et de certification les plus exigeantes.

Certification

La clinique Delay est certifiée tous les 4 ans par la Haute Autorité de Santé (HAS). Cette procédure d'évaluation permet d'apprécier la qualité et la sécurité des activités de l'établissement.

La clinique participe également au recueil des indicateurs de la qualité et sécurité des soins organisé par la HAS.

Les résultats de ces indicateurs ainsi que celui de la certification sont disponibles sur le site de la HAS www.has-sante.fr et affichés dans l'établissement.

Lutter contre la douleur, contrat d'engagement

Nous ne sommes pas égaux devant la douleur. Elle peut être ponctuelle, aiguë, liée à une intervention ou chronique. Chez Delay, nous nous engageons à prendre en charge vos douleurs physiques comme psychologiques.

Nos équipes vous aident à mieux adapter votre traitement, qu'il soit médicamenteux ou alternatif. La clinique dispose des compétences de 2 infirmières spécialisées pour vous accompagner, vous écouter, vous soutenir et vous aider : avoir moins mal ou ne plus avoir mal, c'est possible.

Votre participation active à ce processus est essentielle.

Prévenir les infections associées aux soins, lutter contre les infections nosocomiales

Le risque infectieux est une préoccupation constante des équipes soignantes concernant les personnes hospitalisées. Le CLIN (Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales) et son Équipe Opérationnelle en Hygiène (EOH) sont chargés de développer et coordonner toutes les actions nécessaires pour éviter la survenue des Infections Associées aux Soins (IAS). L'hygiène des mains est une des mesures les plus efficaces contre la transmission des microorganismes. Les patients et les accompagnants sont invités à participer à cet effort constant en se désinfectant les mains le plus souvent possible avec les gels hydroalcooliques mis à leur disposition. Si vous toussiez ou que vous avez le nez qui coule, portez un masque chirurgical.

Le développement durable

La clinique est engagée dans une démarche de développement durable qui concilie l'environnemental, l'économique et le social/sociétal en établissant un cercle vertueux entre ces trois pôles. Cette démarche a été initiée par une démarche environnementale depuis 2006 qui s'est traduite par une certification ISO 14001 de l'établissement de 2007 à 2019.

En 2024 nous nous engageons dans la démarche THQSE dans le but de certifier le service ambulatoire. Nous voulons aussi mettre l'accent sur les énergies renouvelables ainsi que sur le développement de modes de transports propres plus respectueux de l'environnement.



Charte de la personne hospitalisée

Circulaire n° DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 mars 2006
relative aux droits des personnes hospitalisées
et comportant une charte de la personne hospitalisée.

PRINCIPES GÉNÉRAUX*

1 Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est **accessible à tous**, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.

2 Les établissements de santé garantissent **la qualité de l'accueil, des traitements et des soins**. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.

3 **L'information** donnée au patient doit être **accessible et loyale**. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.

4 Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec **le consentement libre et éclairé du patient**. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.

5 **Un consentement spécifique** est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.

6 Une personne à qui il est proposé de participer à **une recherche biomédicale** est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. **Son accord est donné par écrit**. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.

7 La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, **quitter à tout moment l'établissement** après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.

8 **La personne hospitalisée est traitée avec égards**. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.

9 Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que **la confidentialité des informations** personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.

10 La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'**un accès direct aux informations de santé la concernant**. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.

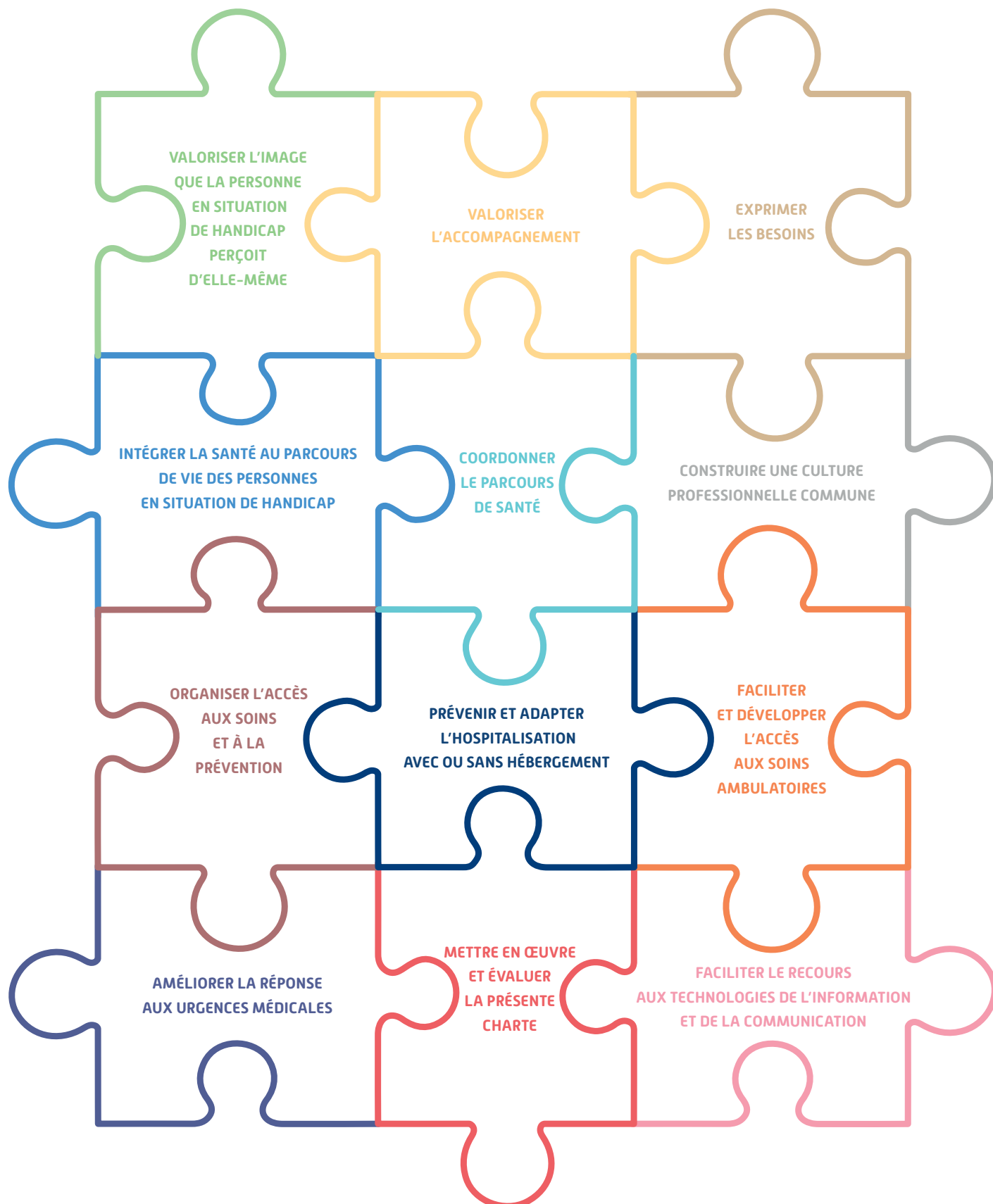
11 La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du **droit d'être entendue** par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

*Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site Internet : www.sante.gouv.fr - Il peut être également obtenu gratuitement, sans délai, sur simple demande, auprès du service chargé de l'accueil de l'établissement.

Charte Romain Jacob

UNIS POUR L'ACCÈS À LA SANTÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Handidactique



Charte de l'enfant hospitalisé

1 L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.

2 Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou leur substitut auprès de lui jour et nuit, quel que soit son âge ou son état.

3 On encouragera les parents à rester auprès de leur enfant et on leur offrira pour cela toutes les facilités matérielles, sans que cela n'entraîne un supplément financier ou une perte de salaire. On informera les parents sur les règles de vie et les modes de faire propres au service afin qu'ils participent activement aux soins de leur enfant.

4 Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant.

5 On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable. On essaiera de réduire au maximum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.

6 Les enfants ne doivent pas être admis dans les services adultes. Ils doivent être réunis par groupes d'âge pour bénéficier de jeux, loisirs, activités éducatives, adaptés à leur âge, en toute sécurité. Leurs visiteurs doivent être acceptés sans limite d'âge.

7 L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.

8 L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.

9 L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins donnés à chaque enfant.

10 L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il doit être traité avec tact et compréhension en toute circonstance.

L'accompagnement des patients souffrants de maladie rénale

Les actes purement médicaux sont au cœur du parcours de soins néphrologiques. Mais la Clinique Delay a souhaité développer, en parallèle, une offre performante d'accompagnement. Aider le patient à mieux comprendre et mieux vivre son parcours de soin est une clé essentielle dans l'acceptation de la maladie et dans la préservation d'une qualité de vie au quotidien, aussi bien sur le plan physique que social.

Les aides à la personne



Assistante sociale

Laurence Flageat

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 19h

L'assistante sociale de la Clinique Delay est à votre écoute pour toute question, préoccupation, difficulté... relative à votre situation. Ses missions sont inscrites dans le domaine de la santé.

Son rôle est de :

- Vous informer sur les droits, prestations ou avantages liés à votre situation.
- Vous accompagner dans vos démarches.
 - Vous orienter vers le service social compétent à l'extérieur.



Psychologue

Maïder Aguirrezabal

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 17h

Une psychologue peut vous accompagner ainsi que vos proches, depuis l'annonce de la maladie rénale chronique jusqu'aux différents traitements proposés.

Elle peut vous aider à faire face aux différents changements que cela pourra représenter sur votre vie.



Infirmières éducation thérapeutique

Paulette Uhalde, Claire Bedere

Du lundi au vendredi de 8h à 17h

Les infirmières d'éducation thérapeutique vous accompagnent tout au long de votre parcours de soins d'une maladie rénale chronique.

Elles vous informent sur la maladie, sur les recommandations pour protéger les reins et abordent les traitements.

En fonction des besoins de chacun, elles vous orientent vers les différents intervenants de l'équipe.



Diététiciennes

Corine Lux, Laetitia Daguerra

Du lundi au jeudi de 8h à 18h et le vendredi de 8h à 16h30

Évaluer votre état nutritionnel.

Concevoir des plans alimentaires personnalisés et assurer son suivi tout au long des différents stades de votre MRC.

Animations de différents ateliers diététiques sur les programmes d'ETP stade 3, 4, 5.

Élaboration des menus et réalisation de déclinaisons diététiques en collaboration avec le responsable du service restauration.

Activités proposées

Éducateur Activité Physique Adaptée (APA)

Jimmy Carrey

2 jours par semaine

L'éducateur APA, tout au long du programme, vous accompagne vers une pratique d'activités physiques en autonomie et à terme assure le relais vers des activités physiques ordinaires.

Thé Aidant

1 fois par mois de 15h à 16h30, sur inscription auprès de Mme Aguirrezabal : 05 59 58 44 08

ou de Mme Flageat au 05 59 58 44 58

Groupe de 8 personnes

Venez partager votre expérience d'aidant au quotidien, vos difficultés et vos solutions.

Réunion conviviale et gratuite.



Surf Thérapie

La clinique Delay propose des sorties surf ou marche dans l'eau aux patients dialysés dans le cadre d'activités physiques adaptées.

Ces sessions ont plusieurs bienfaits :

- Au niveau physique : activité adaptée aux capacités de chacun permettant de développer le renforcement musculaire et de diminuer des douleurs.
- Au niveau psychologique : diminution de l'anxiété pendant et après les séances, réappropriation du corps tant sur la perception des capacités physiques que sur les sensations agréables de la glisse.
- Au niveau de la gestion des émotions : connexion au moment présent, à soi, à ses émotions, à son corps et à la nature. L'océan peut apporter des «leçons de vie» et des bienfaits réels comme «le lâcher prise et le dépassement de ses peurs».
- Au niveau social : partage d'une activité en groupe et diminution de l'isolement.

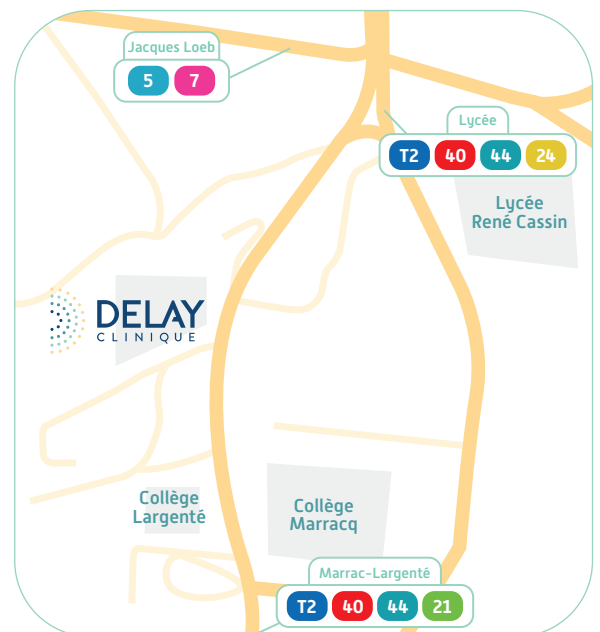
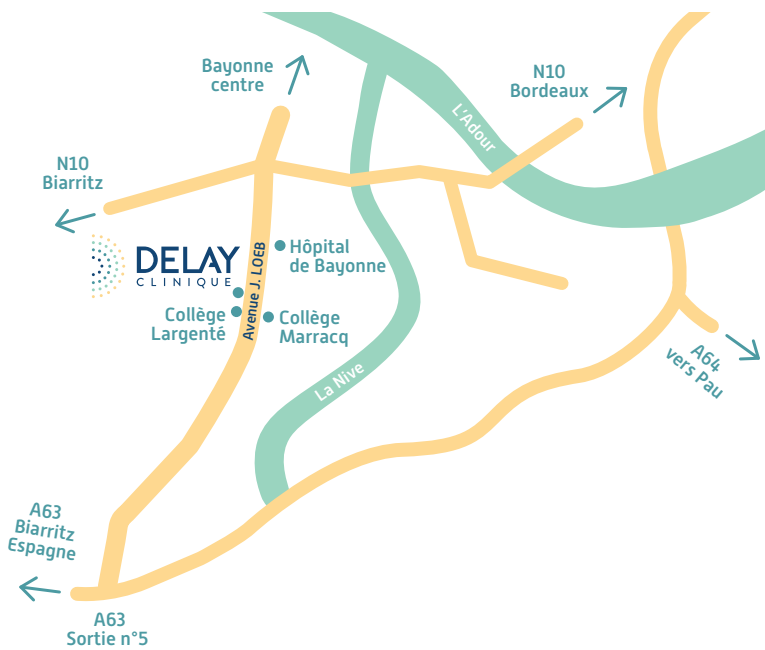


Clinique Delay

36, avenue de l'Interne Jacques Loeb
BP 40822 - 64108 BAYONNE cedex

contact@clinique-delay.fr
Tél. : 05 59 58 44 00

PRIVILÉGIEZ LES TRANSPORTS EN COMMUN



Retrouvez-nous sur
clinique-delay.fr

